

Les maires sont assidus aux rencontres de la MRC

Le Réseau d'information sur les municipalités a complété son bilan annuel des présences des différents maires aux séances de la MRC de Rivière-du-Loup.

C'est ainsi que pour l'an 2010, le taux d'absentéisme des maires est de 8,9 %, comparativement à 11,8% en 2009, ce qui représente 15 absences contre 20 l'année dernière.

Rivière-du-Loup, Saint-Antonin, Saint-Cyprien, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Modeste ont été représentées à chaque séance. Trois municipalités ont vu leur taux d'absentéisme augmenter en 2010 : Cacouna (8 %), Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (54 %) et Saint-Paul-de-la-Croix (8 %). Le Réseau d'information comprend les difficultés logistiques rencontrées par Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et a déjà proposé à la MRC d'utiliser un système de vidéoconférence afin de permettre à son représentant de l'Île de suivre les

affaires courantes avec plus de facilité et à moindre coût. Il semble que l'idée soit restée sans suite, d'où une absence significative de cette municipalité insulaire.

Depuis les élections de novembre 2009, la présence de Notre-Dame-du-Portage a été presque parfaite.

Durant son mandat, l'ancienne mairesse Nathalie Tremblay avait en effet été absente à 50 % des réunions de 2009. Depuis, le maire Louis Vadeboncoeur a été absent à seulement une réunion.

Notons que l'article 210.24 al. 3 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale stipule que : « En cas d'absence, d'empêchement ou de

refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres. »

Enfin, la MRC a promis cette année que la diffusion Web des séances du conseil arrivait à grands pas, une nouvelle dont le Réseau se réjouit au plus haut point.